

J'ai commencé une démarche un ligne sur le caf.fr et je souhaite la sauvegarder pour la reprendre plus tard. C'est possible seulement si je ne suis pas encore allocataire.

Sauvegarder ma demande

Je peux sauvegarder ma demande, s'il s'agit de ma première demande de prestation et que je souhaite bénéficier de la Prime d'activité, l'aide au logement et/ou la prime à la naissance ou à l'adoption.



Les champs précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires

Votre Etat Civil

Indiquer l'état civil de la personne qui demande la Prime d'activité

* Sexe : Féminin Masculin

* Nom de famille : BOCQUET
(de naissance)

Nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu) : BOCQUET
(du conjoint, ex-conjoint, père et/ou mère)

* Prénoms : LUCIE MARIE MONIQUE JEANNE
Dans l'ordre de l'état civil, séparés par une virgule

* Date de naissance : 03/03/1988
Format JJ/MM/AAAA

* Lieu de naissance : Sélectionner

* Nationalité : Sélectionner

N° de Sécurité sociale : 288037836102142

Quitter **Continuer plus tard** Continuer

① À la troisième étape de ma demande, celle où je renseigne mon état civil, je clique sur le bouton « continuer plus tard ».

Un message s'affiche pour me demander de valider la sauvegarde de mes informations et de ma demande de prestation.

② Après avoir cliqué sur « Valider », un message me confirme ma sauvegarde. J'ai **30 jours** pour reprendre et finaliser ma demande de prestation.

Prime d'activité : enregistrement confirmé

Les informations renseignées ont été sauvegardées avec succès. Vous avez jusqu'au 22 Janvier 2101 pour reprendre votre demande dans votre Espace Mon Compte. Vous ne pouvez pas faire une autre demande en ligne tant que celle-ci n'est pas validée ou annulée.

[Retour à la page d'accueil](#)

Reprendre ma demande

Je suis informé sur mes démarches commencées sur la page d'accueil de la rubrique Mon Compte.

① Pour reprendre ma démarche, je clique sur la flèche bleue en face de la demande que je souhaite continuer.

Un message s'affiche et me demande si je souhaite reprendre ma demande en cours. Je clique sur « Continuer ».

② Je clique sur la case « Reprendre votre demande » puis « Continuer ».

Prime d'activité : reprendre une demande en cours

Le 23 Décembre 2100, vous avez commencé une demande de prime d'activité.

* Vous souhaitez :

Reprendre votre demande

Supprimer votre demande

Quitter **Continuer**